



3
franche-comté

A l'attention de M. Samuel Peltier
Directeur régional France 3 Bourgogne France-Comté

Copies:

M. Bruno Massonnet
Rédacteur en chef
Mme Christelle Roux
Chef de centre

Besançon, le 17 janvier 2020

Monsieur le directeur,

Conformément à l'accord groupe sur le dialogue social et la prévention des conflits, les organisations syndicales CGT, SNJ, SUD effectuent par la présente une saisine sur le périmètre de France 3 Franche-Comté.

Depuis la rentrée de septembre 2019, marquée par un allongement du temps d'antenne à moyens constants, les conditions de travail et la qualité du contenu des JT se sont dégradées.

Dans le même temps, le taux de remplacement des salariés absents est particulièrement faible, ce qui aggrave davantage encore la situation. A titre d'exemple, de début novembre à mi-décembre, hors période de congés, nous avons constaté qu'à peine un tiers des absences a été compensé par des remplacements.

Les organisations syndicales revendiquent donc le remplacement des salariés absents pour permettre le renfort d'une 5ème équipe de reportage (rédacteur et JRI) pour l'actualité, et d'un monteur supplémentaire sur les éditions, du lundi au vendredi.

Dans l'attente de la convocation d'une réunion de négociation, conformément à l'accord groupe, recevez, Monsieur le directeur, nos meilleures salutations.

Les délégués syndicaux

SNJ

Rocael ADVOCAT
Hydracal

CGT

T. Chaupey
[Signature]

SUD

Natale Honte
Goutte